

VOTE DES TRAVAUX : JACKPOT POUR LES PRIVÉS



A GARDANNE...

Ce projet a été présenté en CHSCT sur Aix en Provence plusieurs fois et malgré les demandes répétées de **FO LCL** mettant en garde sur les problèmes de sécurité (issue de secours donnant dans un couloir d'immeuble), de nuisances (enceinte technique de 2 m de large sur environ 10 m de long), de l'offre à la clientèle inadaptée (absence de SAS commerçant générant incivilités et départ de clients pros) et d'autres problèmes encore, aucune modification n'a été apportée.

La CFDT et la CGC/SNB, en CHSCT, ont décidé de voter «POUR» les travaux et «CONTRE» l'automatisation.

Pourtant, toutes les organisations syndicales en C.E. ont été d'accord pour pointer le manque de sécurité de ce dossier. D'ailleurs, la CFDT, se récusant elle-même, a finalement décidé de refuser de voter. La CGC/ SNB, quant à elle, après avoir tourné, viré et reconnu qu'en l'état ce dossier ne pouvait être accepté, a, au bout du compte, donné son accord, à la demande de la Direction, et a voté «POUR».

FO LCL fidèle à ses engagements, a refusé de voter dans les deux instances car des travaux avec automatisation sont censés améliorer les conditions de travail, ce qui est loin d'être le cas dans ce dossier. **FO LCL** restera vigilante sur tous futurs problèmes éventuels dans cette agence.



A LA VALENTINE...

Il s'agit d'un transfert avec automatisation. Les nouveaux locaux sont neufs. Le C.E. ayant été valablement consulté, l'ouverture de la nouvelle agence sera prévue pour début 2011.

A LA BANQUE PRIVEE DE MARSEILLE...

Il s'agit de l'aménagement d'une grande partie des locaux de la D.d.R au profit de la Banque Privée. Actuellement occupés par la ligne R.H, le Développement Commercial et l'Etat Major, la plupart de ces lignes métiers seront délocalisées, notamment pour les RH sur Marseille St Ferréol. Seuls resteront le D.d.R et son assistante auprès de la Banque Privée.

Coût estimé : **1 860 000 euros au minimum pour 12 personnes concernées. Pharaonique !!!**

Et quand on voit les dépassements sur les travaux en agence (voir rubrique «en bref») on peut se dire que nous ne sommes pas au bout de nos surprises...

Toutes les solutions pour optimiser ce projet ont-elles été envisagées?

FO LCL continue d'interpeller la Direction sur les montants somptuaires alloués à la Banque Privée et partiellement payés par le réseau BAP (jusqu'à 50%).

A quand la même générosité sur vos rémunérations ??



AUTOMATISATION

50 - 76 = 2010 : A QUI LE TOUR ?

Automatisations : c'est clair on n'y arrivera pas, la Direction le reconnaît et il restera une cinquantaine d'agences à automatiser après le 31 Décembre 2010. Par contre, en ce qui concerne les suppressions d'emploi, elle est sûre d'y arriver, et **il en reste encore 76 à réaliser.**

FO LCL, compte tenu de la dégradation de nos conditions de travail et de l'augmentation des objectifs, demande l'arrêt immédiat des suppressions de postes annoncées, et ce pour soulager le stress et la pression commerciale continuel que vous subissez.

e-LCL

C'est encore plus grave qu'on ne le pensait. Suite aux différentes présentations, **FO LCL** conservait des interrogations. Aujourd'hui nous avons des réponses, mais nous ne sommes pas plus rassurés.



En fait, e-LCL est scindé en deux groupes :

2 agences nationales actuellement (Pleyel et Richard Lenoir à Paris) ayant atteint leur seuil critique de 15 000 clients et justifiant donc la création de la troisième à Marseille. Ce sont ces agences nationales qui sont alimentées par 9000 comptes de clients LCL en attrition et 6000 nouveaux clients.

Objectif fixé par la Direction : **150 000 à 200 000 clients d'ici fin 2011 !** (Soit 10 agences nationales d'ici 1 an et demi).

- Des agences régionales.

2 agences pilotes dans les DdR de Rhone-Alpes Auvergne et Ile de France Sud. A terme 10 agences prévues au total, une par DdR, et **exclusivement alimentées par les clients du réseau** appétents à la banque en ligne.

FO LCL a de grandes inquiétudes quant au devenir d'une partie du réseau, déjà impacté par la Banque Privée bien que la Direction se veuille rassurante. Pourtant **FO LCL** est favorable au positionnement de LCL dans ces nouvelles technologies pour ne pas perdre des parts de marché et coller aux besoins du moment. **Mais pourquoi ne pas mettre l'accès aux mails et à Internet pour l'ensemble des commerciaux dans les agences ?** Nos concurrents (BNPP, SG...), si chers à la Direction quand il s'agit de nous comparer, ont déjà les mails en agence et la banque en ligne.

Comment réaliser les objectifs de conquête ? Comment réaliser les objectifs démesurés quand le fond de commerce se réduit comme peau de chagrin ?

Résultat des votes : 7 voix « POUR » (CFDT, CGC/SNB)- 2 Refus de vote (CGT, FO LCL)

Devant tant d'interrogations, **FO LCL** a refusé de voter le projet de la création de l'agence e-LCL à Marseille car nous pensons qu'il n'existe pas assez de garanties concernant le réseau. Nous resterons toutefois vigilants sur sa mise en oeuvre dans les prochains mois .

ITRC

Indemnité de Trajet Régional Corse (ITRC)

Depuis janvier 2009, l'employeur est tenu de rembourser 50% des frais d'abonnement à un service de transports collectifs.

Cette loi est difficilement applicable en Corse et un accord spécifique a été signé par l'ensemble des syndicats employeurs et salariés : ITRC. Cet accord étend les dispositions légales à l'ensemble des salariés Corses selon certains critères.

FO LCL a donc demandé l'application de cet accord. Bien que l'ITRC soit entériné par un arrêté paru au journal officiel en date du 27 Octobre 2009, la Direction sursoit sa réponse et souhaite se rapprocher de ses juristes, invoquant que ce montant de participation aux frais par l'employeur pourrait être inclus dans la prime d'insularité, pourtant bien antérieure à la loi de janvier 2009 et à l'arrêté du journal officiel.

Vos élus **FO LCL** ne manqueront pas de rappeler l'application de cet accord à chaque C.E. jusqu'à gain de cause.

Bord à Bord

Depuis des années **FO LCL** revendique le «bord à bord» pour les salariés Corses désirant participer aux activités du C.E. : il est en effet

difficile de se faire rembourser sur la base d'un 75% du tarif seconde classe SNCF pour venir de Corse sur le continent, le tunnel sous la Méditerranée n'existant pas encore.

Hélas et au nom de l'équité (?), la CFDT et la CGC/SNB n'ont toujours pas souhaité nous suivre sur cette voie...



en bref !

Arrêt maladie : A priori qu'un GRH vous appelle pour prendre de vos nouvelles, cela nous comble : on s'intéresse à vous. Mais que vos hiérarchiques vous appellent pour vous demander quand vous comptez reprendre et avec des menaces à peine déguisées, cela n'est pas normal et la Direction semble le confirmer.



Alors tenez bon et ne cédez pas à la pression.

Et en cas de problème, n'hésitez pas à contacter un représentant FO LCL.

Coût réel des travaux : **FO LCL** a demandé quel était le coût réel des travaux dans le cadre de l'automatisation par rapport à ce qui nous était annoncé lors de la présentation des dossiers aux instances. D'après les premiers chiffres donnés par la direction le surcoût réel des travaux réalisés irait au-delà de 30% (estimation sur 8 agences pour 2008) ... **FO LCL** va continuer de creuser le problème et communiquera sur le sujet.

Je souhaite

avoir une aide de **FO**

recevoir par email les in **FO**s

adhérer à **FO**

Prénom et Nom : Date de naissance :

Adresse perso :

Fonction actuelle : Affectation :

E-Mail :@..... Tel :

Date & Signature :

